

218C1127
FR0000121352-DIV12

27 juin 2018

Début d'une période de préoffre (article 223-34 du règlement général)

LOCINDUS
(Euronext Paris)

Le Crédit Foncier de France a annoncé les caractéristiques d'un projet d'offre publique de retrait qu'il envisage de déposer visant les actions de la société LOCINDUS¹.

Par conséquent, cette publication marque le début de la période de préoffre, pendant laquelle les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres LOCINDUS sont applicables.

¹ Cf. notamment communiqué diffusé par le Crédit Foncier de France le 26 juin 2018.